Je venais d'être placé comme pensionnaire au Collège de Valognes et j'avais huit ans quand j'ai connu Madame Dulongpré; j'allais déjeuner et passer l'après-midi chez elle les jours de sortie. Pour moi, c'était une dame plus âgée que ma mère, d'un accueil un peu brusque, mais bonne et généreuse; de chez elle je remportais des pommes, un pot de confitures et cinquante centimes avec lesquels je pouvais parfois acheter un bol de lait pour mon déjeuner du collège (Ofr,10); puis ce fut I Franc et 5 Frs. J'ai mê e reçu 20 Frs dans les dernières années. Aux vacances du jour de l'an que j'allais passer à Cherbourg, elle me chargeait d'une bourriche contenant une oie, des pommes, du beurre, etc...

Plus tard, lorsque je fus sorti du collège et que pour prendre des répétitions à l'effet de faciliter mes études de droit j'allai à Valognes passer les fins de semaine, du Samedi soir au Lundi matin, c'est chez Mme Dulongpré que je reçus asile; je m'intéressai à nos rapports de parenté et je sus que sa mère et ma grand-mère maternelle étaient sosurs. Celle-ci, devenue veuve de très bonne heure, s'était retirée avec sa fille, ma mère, comme dames en chambres au couvent des Augustines de Valognes; c'est là que mon père fit la connaissance de ma mère et qu'il l'epousa : elle avait Ió ans.

Madame Dulongpré devait bien avoir alors le double de cet âge, mais elle était restée très attachée à la terre et je crois qu'elle ne vit pas le mariage avec satisfaction; elle a toujours montré de la défiance au regard des affaires et elle a refusé de donner à ma mère l'aide pécuniaire que celle-ci lui demandait pour sortir des difficultés que la mort de mon père avait créées pour sa maison de commerce. Par contre elle avait pris à sa charge les frais de notre instruction à mon frère et à moi.

Voici comment je me représente Mme Dulongpré lorsque je commençai à aller régulièrement chez elle . (En parlant d'elle nous avons toujours dit Madame ; en lui parlant à elle nous disions ma cousine, sans doute pour faire comme ma mère qui, elle, ne pouvait dire ma tante comme nous les enfants nous l'aurrons dû) . C'était une femme de 70 ans environ, grande, imposante, mais accueillante et très bonne dans l'intimité . Je savais par ma mère qu'elle avait épousé un propriétaire d'Huberville (à 5 ou 6 kilomètres de Valognes) qui y possédait un domaine assez important (c'était un but de promenade des collégiens de Valognes) . Elle avait été mon-

daine , comme on l'est à la campagne avec ses voisins et ses parents ; elle avait conservé des amis de cette époque et lorsque j'étais allé faire mon service militaire à Rennes, elle avait écrit à un intendant militaire qui avait été de ceux-là pour me recommander à lui . Pour faire ses visites elle avait une loichette , petite jument qui trotte l'amble ; elle ne montait pas en amazone , mais assise sur le dos de la bête, les jambes dans l'une des hottes qui garnissaient celle-ci ; elle a dû porter alors la grande comète de dentelle .

Dans cette propriété vivaient avec elle et son mari, une soeur de celui-ci qui avait une demoiselle de compagnie, la-quelle s'appelait Françoise. Je crois que Monsieur Dulongpré n'était pas un mari fidèle et que le mariage ne fut pas très heureux;

Lorsque son mari mourut, Mme Dulongpré ne voulut pas rester dans la propriété ; elle s'arrangea avec les héritiers (l'un d'eux était commissaire de la Marine à Cherbourg) pour convertir ses droits d'usufruit en rente viagère et acheta une propriété moins importante à Alleaume .

Alleaume avait été le pagus de la région, la capitale du Bas-Cotentin; elle a conservé des ruines de l'époque romaine ; il y a des restes importants de thermes et même ensevelis sous la terre ceux d'un petit cirque. Mais Alleaume a été remplacée dans son rôle de capitale par Valognes dont elle est devenue un simple faubourg.

Au milieu des ruines s'est établi , je ne sais à quelle époque, un grand domaine qui a dû être la résidence d'un personnage officiel, ayant besoin de cavalerie pour son service, car il comprenait des écuries ayant un certain aspect architectural . Une très belle avenue y donnait accès ; il y avait une très grande cour, de l'autre côté de laquelle il y avait des étables et un pressoir pour le cidre, assez particulier; c'était une cuve , d'une largeur de cinquante centimètres environ, mais circulaire dans laquelle roulait une grande roue de pierre montée sur un manège qu'actionnait un cheval . Dans la cour, il y avait un puits très profond surmonté d'une tourelle se terminant en cône .

La construction principale a disparu et il n'en reste pas de traces .

Je crois que cette grande propriété s'appelait la Commanderie, mais je n'en suis pas certain car je ne retrouve ce nom qu'après avoir longtemps cherché dans ma mémoire et je crains qu'il ne soit l'effet d'une suggestion résultant de l'existence des écuries. Madame Dulongpré ne l'employait pas et nous-mêmes nous disions seulement "chez Mme Dulongpré".

Quoiqu'il en soit cette belle propriété a été démembrée, je ne sais à quelle époque ; j'imagine que ce peut être à la Révolution mais c'est une simple supposition de ma part basée sur le fait qu'il ne subsiste aucune trace de l'habitation principale.

Dans la part qui a été acquise plus tard par Madame Dulongpré, il y a la majeure partie de la cour avec le puits . Les étaples et leurs greniers et le pressoir . L'avenue est restée dans l'indivision ; elle possède encore de grands et beaux arbres mais la voie elle-même n'est pas entretenue par les riverains comme il le faudrait et elle est souvent défoncée par les charrois agricoles .

On a dû y ajouter des écuries et une remise, puisqu'elles se trouvaient dans une autre part, ainsi qu'une maison .

De celle qui est devenue la propriété de Madame Dulongpré, dépendaient trois grands herbages et un grand pré ; il n'y avait pas de terre de labour. Dans le premier herbage se trouve une grande mare , presque un petit étang . (Les terres de labours exploitées par Madame Dulongpré se trouvaient à St Germain de Tournebut près d'Huberville et provenaient du partage de la succession de ses parents, communs avec ceux de ma mère .)

La maison d'habitation actuelle est sans prétention, de construction moderne mais pas récente, car la grande cheminée Normande qui forme le fond de la cuisine est garnie d'une quantité de suie suffisante pour montrer qu'elle a servi nombre d'années; je ne saurais dire si elle a été bâtie par Madame Dulongpré, car, pour cela, il me faudrait connaître l'époque à laquelle remonte son veuvage, que j'ignore.

Elle est bâtie entre la cour qui est restée très grande et le jardin qui l'est aussi ; dans un coin de celui-ci, il y a un fournil. Nonon dont je parlerai tout à l'heure, y faisait, tous les huit jours je crois, le pain des domestiques .

On entrait directement dans la cuisine - salle à manger des de tous les jours ; à côté il y avait le salon , salle à manger des jours où Madame Dulongpré avait des invités . Dans la partie opposée, se trouvaient l'office, le fruitier, la laiterie, le caveau et au-delà le cellier avec cinq grands tonneaux de 600 pots chacun (I200 litres) .

Au premier se trouvaient les chambres de Madame Dulongpré, des amis, de la servante . Les domestiques hommes couchaient à l'écurie dans le même lit .

En quittant Huberville , Madame Dulongpré avait été suivie de Françoise (l'ancienne demoiselle de compagnie) et de Louis, le jardinier , ce dernier était né dans la famille de Monsieur Dulongpré et il est mort chez Madame Dulongpré . Françoise n'est pas venue habiter Alleaume ; elle s'est installée à Valognes dans un petit appartement dépendant d'une maison riveraine du Merdret (on se demande pourquoi les Valognais ne pro**peste**nt pas contre le nom de cette petite rivière) ; mais elle est restée une familière de la maison de Madame Dulongpré et y venait déjeuner tous les jeudis ; ce jour-là d'ailleurs Madame Dulongpré avait souvent des invités , notamment des prêtres des environs . Françoise était âgée et avait avec eux un franc-parler que Madame Dulongpré lui reprochait . C'était elle qui, les jeudis de sortie , venait me chercher au collège pour me conduire chez Madame Dulongpré . Il n'y a quère que trois kilomètres de distance, mais c'était encore trop pour un enfant de huit ans .

Je crois que Madame **D**ulongpré subvenait aux besoins de Françoise ; elle a tenu, quand celle-ci est morte un peu plus vard à ce que je fusse présent à ses funérailles .

Louis est resté jardinier, mais il donnait son aide aux travaux agricoles ; il était âgé et peu intelligent .

Les deux autres domestiques à demeure étaient Jean et Nonon . Jean était un homme d'une cinquantaine d'années ; il avait les cheveux blancs ; il était , lui , très intelligent et beau par-leur . Grand valet il présidait aux travaux des champs , sans doute d'après les indications de Madame Dulongpré et soignait les bêtes ; en fait, il était le factotum de la maison , car Madame Dulongpré ne sortait guère que le Dimanche pour aller à la messe ; c'était lui qui faisait les achats , les courses et qui allait aux foires ; il en rapportait quelque pâtisserie pour sa patronne ; je me souviens de l'avoir vu revenir de la grande foire de la Pernelle , près de St Vaart , avec un petit homard qu'il offrit à Madame Dulongpré .

Celle-ci le croyait honnête et avait confiance en lui . Je dirai plus loin que cette honnêteté a cédé un jour à de mauvais conseils .

Il y avait suivant les saisons et les travaux des champs des ouvriers supplémentaires .

Nonon (Anne sans doute) était une forte fille d'une trentaine d'années, pas jolie, mais bien brave . Je me rappelle que encore adolescent je l'embarrassait beaucoup en lui demandant de m'expliquer la différence qu'il y avait entre un boeuf et un taureau . Elle était cuisinière, laitière, boulangère, basse-courière; les jours de marché elle allait à Valognes porter le beurre aux clients attitrés et en rapportait le pain blanc de Madame Dulong-pré . J'ai dit que c'était elle qui faisait le pain bis des domestiques . Tous les huit ou dix jours, je crois, et quand j'étais là elle me préparait des "bourbelots", ces poires enrobées de pâte, que l'on cuit au four .

Le bétail comprenait trois chevaux, dont la bidette d'autrefois, qui prenait sa retraite et finissait ses jours, cinq ou six vaches, et naturellement, un "habillé de soie", enfin une quantité de poules, dindes, oies et canards.

C'est de ces volailles seulement que s'occupait Madame
Dulongpré ; je veux dire que c'était elle qui leur distribuait le
grain avant leur coucher et qu'elle se plaisait à s'en voir entourée.
J'ajoute cependant qu'elle s'intéressait aussi à la laiterie ; je
l'ai vue lorsque les grandes jarres en terre dans lesquelles le
lait avait caillé, avaient été lavées à grande eau et séchées au
soleil, en frotter elle-même l'intérieur avec des racines d'iris;
elle m'expliquait que c'était ce procédé qui donnait à son beurre la
réputation qu'il possédait.

A propos du porc que je viens de citer je vais raconter un déjeuner auquel j'ai pris part, celui où "l'on mange l'âme du cochon"; tous les plats que l'on y sert proviennent de l'animal que l'on vient de tuer à la maison, depuis le potage, les entrées et le rôti; on ne boit que du "pur jus" en bouteilles ; puis "on retourne la nappe", c'est à dire qu'après s'être levé de table vers

trois heures de l'après-midi , on s'y remet vers six heures (je ne sais pas si en fait on dessert la table en retourne la nappe et on remet le couvert) ; on a pu faire plus ou moins la digestion en se promenant dans le jardin ou en faisant un tour dans les herbages pour y admirer les bêtes .

Voici comment la vie de chaque jour se déroulait chez Madame Dulongpré . Naturellement , c'était Nonon qui se levait la première ; il lui arrivait de s'attarder, malgré le cartel particulièrement sonore placé dans sa chambre et je me rappelle avoir entendu Madame Dulongpré lui dire un jour : "Mais pourtant Nonon, vous n'avez pas mangé hier de jambes de coq" . Je suppose qu'il y avait là une allusion à un proverbe de la campagne .

Nonon allumait le feu de la grande cheminée et y plaçait sur un trépied une grande bassine en cuivre jaune , une "poële", disait-on, bien qu'elle n'eût pas de queue et y faisait de la bouillie de farine de sarrasin. Quend celle-ci était cuite et assez épaisse elle appelait les hommes . Avec une cuillère alle enlevait du milieu de la poële une cuillerée de bouillie de manière à faire un trou dans lequel elle mettait un gros morceau de beurre ; les domestiques s'asseyaient autour de la poële, prenaient, chacun devant soi une cuillerée de bouillie et la trempaient dans le trou au beurre avant de la porter à leur bouche .

Au déjeuner de midi, maîtresse et domestiques s'asseyaient à la même table ; Madame Dulongpré au haut bout, et quand j'étais là, moi à sa gauche sur le côté ; Nonon au bas bout, Jean à sa droite et Louis à sa gauche ; la table devait bien avoir deux mètres de long, car entre Jean et moi il y avait certainement de la place pour deux convives ; quand il n'y avait point de domestiques supplémentaires il y avait donc un espace vide entre le haut bout et le bas bout de la table .

Nonon plaçait une grande soupière entre les trois domestiques ; ils y puisaient tour à tour ; ils avaient ensuite de la viande tous les jours, prenaient leur pain à l'une des grandes tourtes de la maison et ils avaient du cidre à discrétion; évidemment ce n'était point du pur jus , ni même du deuxième jet .

Madame Dulongpré n'avait point de potage au déjeuner, un plat de viande seulement, des légumes et des fruits . Nonon profitait des restes quand il y en avait .

Des propos s'échangeaient entre le haut et le bas bout de la table ; c'était surtout Jean qui parlait, soit qu'il eut à répondre aux questiens de Madame Dulongpré, soit qu'il eut à répéter les nouvelles qu'il avait apprises pendant ses courses .

Le repas du soir se passait dans les mêmes conditions et les hommes allaient se coucher à l'écurie , dans le même lit je crois . Ils ne fumaient ni l'un ni l'autre .

Pendant les froids de l'hiver, Madame Dulongpré abandonnait le haut bout de la table et s'en faisait dresser une portative, dans l'encadrement de la grande cheminée, tout près du feu ; j' aimais ce changement et je m'amusais à voir le tournebroche mécanique entraîner le rôti jusqu'au moment où on le détachait pour le servir . Ce n'était pas toujours un rôti que nous avions à déjeuner ; en effet Madame Dulongpré avait souvent des invités le Jeudi et elle gardait pour le Samedi et le Dimanche des restes très appréciables et appréciés ainsi que du vin de Bourgogne dont elle avait d'excellents. Elle aimait le bon vin, mais elle n'en buvait que dans ces circonstances et elle préférait le cidre. Je me rappelle la petite cérémonie qui avait lieu au début de l'hiver et pour laquelle elle me disait : "Francis , il faut voir si le pur jus est paré" et où j'allais avec Jean, tirer au tonneau le foret préparé à cet effet et recevoir le jet dans un verre .

Madame Dulongpré aimait à recevoir à sa table, elle avait de très beau linge et une argenterie massive .

Ses invités étaient les parents de son mari, ses parents de la ligne paternelle et aussi ceux de la ligne maternelle, qui nous étaient communs et que je connaissais peu . Il y avait aussi Mr Boubeaux .

Mr. Goubeaux était l'homme d'affaires, le conseil et l'ami de Madame Dulongpré . Il avait six fils : les aînés avaient été les camarades de mon frère Auguste au collège, les plus jeunes les miens et en particulier Jérôme , qui venait de s'inscrire comme avocat au barreau de Valognes ; il a plaidé pour nous, mais indirectement, dans l'affaire de Jean, le domestique , dont j'aurai à parler .

La clientèle de Mr Goubeaux comprenait surtout les familles nobles des environs ; il avait fait des prêts au profit de Madame Dulongpré et je me souviens avoir eu entre les mains, à la mort de celle-ci des billets à ordre signés de Kergariou .

Madame Dulongpré n'était pas plus instruite que ne l'étaient les autres jeunes filles de son âge en 1810; mais elle était très intelligente et surtout de très grand bon sens .

Elle était généreuse; je ne parle point des pauvres gens qui venaient faire la queue à sa porte deux fois par mois, mais de l'aide qu'elle donnait à des jeunes gens qu'on lui recommandait . Elle s'était occupée entre autres, par l'intermédiaire d'un abbé Colin, d'un jeune Marie que celui-ci croyait avoir la vocation sacerdotale; lorsque ce dernier y eut renoncé, l'abbé Colin fit connaître à Madame Dulongpré qu'il avait des dispositions pour le droit et il obtint d'elle qu'elle continuât à l'aider pour ces études . Mr Marie est devenu professeur agrégé à la Faculté de droit de Rennes où je le connus . Ce fut lui qui, à son tour, intervint auprès de Madame Dulongpré pour lui dire que , si je faisais mon Doctorat en droit (j'étais licencié) je pourrais facilement entrer dans la magistrature et y faire une belle carrière. Son avis détermina Madame Dulongpré à conseiller à ma mère de me faire les avances nécessaires pour que je puisse me préparer au concours d'entrée dans la magistrature .

Madame Dulongpré est morte au mois de Septembre I877; Nous lui fîmes de belles funérailles ; je crois que l'on s'y servit pour la première fois de très beaux ornements funèbres (velours noir et broderies d'argent) qu'elle avait offerts à la paroisse d'Alleaume .

Les héritiers étaient là , naturellement et il fallut leur donner un repas qui devint un vrai cauchemar avec les manifes-tations de leur inquiétude en raison de la connaissance qu'ils avaient de la place que nous occupions dans les affections de Madame Dulongpré .

Par son testament elle instituait Mr Goubeaux son légataire universel; elle léguait aux enfants de sa cousine Laloë, qui n'en gardait que l'usufruit, tous ses biens meubles; elle laissait ses immeubles à ses héritiers naturels.

Ces dispositions furent l'objet de plusieurs critiques . D'abord de la part de ma mère qui ne comprenait point pourquoi sa part des biens meubles était limitée à l'usufruit de celle de ses enfants ; Mr Goubeaux le lui expliqua . Elle était déçue de ne pouvoir espérer obtenir la propriété sur laquelle elle comptait pour finir ses jours , puis elle fit observer qu'elle était du nombre des héritiers naturels et qu'elle pouvait y prétendre ; elle avait peut-être raison en droit, mais Mr Goubeaux qui avait préparé le testament sur les indications de Madame Dulongpré fut tellement affirmatif sur les intentions de celle-ci qu'elle s'inclina .

De leur côté les héritiers naturels songèrent à soutenir que les biens meubles devaient être limités aux meubles meublants et ne comprenaient pas les deniers et valeurs. Mr Goubeaux leur fit remarquer que s'il en était ainsi, ce qui n'était pas exact, ce serait à lui, légetaire universel et non aux légataires des immeubles que reviendraient les valeurs mobilières. Ils comprirent qu'une action en justice ne présentait aucune chance de succès et ils y renoncèrent.

Les choses étant ainsi réglées, Mr Goubaux et le curé d'Alleaume nous réunirent, ma mère et nous, et nous apprirent que l'actif mobilier comprenait une somme importante en or, cachée dans le fournil du jardin . En I87I , alors que les Allemands , déjà au Mans, se dirigeaient vers le camp retranché de Cherbourg, Madame Dulongpré comme beaucoup d'autres normands, avait pensé qu'il fallait mettre à l'abri l'or qu'elle possédait ; elle l'avait placé dans une jarre, l'avait recouvert de paille de sarrazin, et, avec l'aide de Jean, elle avait enfoui la jarre dans un coin du fournil. Jean nous y conduisit Léon et moi et nous rapportâmes la jarre à la maison . Il fallut y procéder à une curieuse opération, car la paille de sarrazin s'était décomposée et avait formé une sorte de bouillie qui avait glissé entre les pièces, que nous dûmes laver une à une .

Il y en avait pour 80.000 Frs . C'est alors que Jean, suivant de mauvais conseils, réclama la part du soi-disant trésor qu'il avait découvert et intenta un procès à Mr Goubeaux le légataire universel . Jérôme le fils de celui-ci n'eut pas de peine à démontrer au Tribunal qu'il ne pouvait être question de trésor (l'ancien dépôt dont personne n'a gardé le souvenir) puisque Madame Dulongpré avait pris la précaution d'en donner connaissance à ses amis pour qu'ils nous en fissent part .

A cette somme de 80.000 Frs s'ajoutaient les fonds accumulés depuis 1871, les fermages, les billets à ordre, etc... qui avaient à peu près la même valeur. La part de chacun des